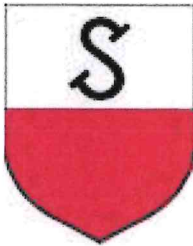


Département
BAS-RHIN

Arrondissement
HAGUENAU WISSEMBOURG



Nombre de conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents ou représentés : 20

Convocation du 27 février 2026

COMMUNE DE KILSTETT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Monsieur Francis LAAS, Maire

SEANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2026

Les Adjointes au Maire

Mme Rosita KAISER, M. Olivier SIEGEL, Mme Simone BAUER, M. Alain KISTNER, M. Jean-Philippe LIENHARD.

Les membres du Conseil municipal

M. Olivier MEYER, conseiller municipal délégué, M. Matthieu AIROLDI, M. Yves FETIQUE, Mme Christine ZINCK, Mme Valérie BRUN, Madame Esther GREINER, Mme Francine HUMMEL, Mme Johanne VIEZZI, Mme Audrey KRIEGER, M. Lionel WINTER.

Absents excusés

Mme Elodie ENNESSER.

Mme Monique RUDOLF donne procuration à Mme Rosita KAISER.

M. Léopold HACQUARD donne procuration à M. Yves FETIQUE.

M. Julien MORITZ donne procuration à M. Olivier SIEGEL.

Mme Cathie MANTZ donne procuration à Mme Christine ZINCK.

Mme Francine HUMMEL donne procuration à Mme Audrey KRIEGER.

Absents

Mme Evelyne SCHMITTER, M. Christophe ADAM.

26/18 FINANCES. ETAT ANNUEL DANS LE CADRE DE LA TRANSPARENCE SUR LES INDEMNITES DES ELUS 2025.

Faisant suite à la loi engagement et proximité n°2019-1461 du 27 décembre 2019 et dans le cadre de l'article L.5211-12-1 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation de présenter un état annuel de l'ensemble des indemnités de toutes natures perçues par les élus siégeant au sein du Conseil Municipal.

Cet état est communiqué chaque année avant l'examen du budget de la commune.

VU l'article L.5211-12-1 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'état annuel transmis à tous les conseillers municipaux avant la présente séance ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE de l'état annuel de l'ensemble des indemnités de toutes natures perçues par les élus siégeant au sein du Conseil Municipal en 2025.

Tableau global sur l'état annuel des indemnités perçues par les élus pour l'année 2025.

Elu		Mandat 1			Mandat 2			Mandat 3			TOTAL DES INDEMNITES (montant annuel brut)
Nom	Prénom	Intitulé	Fonction	Montant annuel brut	Intitulé	Fonction	Montant annuel brut	Intitulé	Fonction	Montant annuel brut	
LAAS	Francis	Mairie de Kilstett	Maire	22 699,96 €	Communauté de Communes du Pays Rhénan	Vice-président	12 198,39 €	SDEA		4 612,01 €	39 510,36 €
KAISER	Rosita	Mairie de Kilstett	1e Adjointe	8 449,59 €							8 449,59 €
SIEGEL	Oliver	Mairie de Kilstett	2e Adjoint	8 449,59 €							8 449,59 €
BAUER	Simone	Mairie de Kilstett	3e Adjointe	8 449,59 €							8 449,59 €
KISTNER	Alain	Mairie de Kilstett	4e Adjoint	8 449,59 €							8 449,59 €
RUDOLF	Monique	Mairie de Kilstett	5e Adjointe	8 449,59 €							8 449,59 €
LIENHARD	Jean-Philippe	Mairie de Kilstett	6e Adjoint	8 449,59 €							8 449,59 €
MEYER	Olivier	Mairie de Kilstett	conseiller délégué	2 959,58 €							2 959,58 €
FETIQUE	Yves	Mairie de Kilstett	conseiller	512,99 €							512,99 €
ZINCK	Christine	Mairie de Kilstett	conseillère	512,99 €							512,99 €
MANTZ	Cathie	Mairie de Kilstett	conseillère	512,99 €							512,99 €
SCHMITTER	Evelyne	Mairie de Kilstett	conseillère	512,99 €							512,99 €
HACQUARD	Léopold	Mairie de Kilstett	conseiller	512,99 €							512,99 €
BRUN	Valérie	Mairie de Kilstett	conseillère	512,99 €							512,99 €
ADAM	Christophe	Mairie de Kilstett	conseiller	512,99 €							512,99 €
AIROLDI	Matthieu	Mairie de Kilstett	conseiller	512,99 €							512,99 €
ENNESSER	Elodie	Mairie de Kilstett	conseillère	512,99 €							512,99 €
GREINER	Esther	Mairie de Kilstett	conseillère	512,99 €							512,99 €
MORITZ	Julien	Mairie de Kilstett	conseiller	512,99 €							512,99 €
HUMMEL	Francine	Mairie de Kilstett	conseillère	512,99 €							512,99 €
WINTER	Lionel	Mairie de Kilstett	conseiller	512,99 €							512,99 €
VIEZZI	Johanne	Mairie de Kilstett	conseillère	512,99 €							512,99 €
KRIEGER	Audrey	Mairie de Kilstett	conseillère	512,99 €							512,99 €

Pour extrait conforme

Kilstett, le 9 mars 2026

La secrétaire de séance,

Rosita KAISER

Rosita KAISER



Le Maire,

Francis LAAS